



# REINVENTER LA DEMOCRATIE LOCALE A GRENOBLE

# ACTE 1 DES ASSISES CITOYENNES

Dossier de presse

Mardi 23 septembre 2014

#### **PAROLES D'ELUS**



## Pascal Clouaire, Adjoint à la Démocratie Locale, à l'Economie de proximité et à l'Europe.

« Ils ont laissé une citadelle, nous voulons bâtir une cité. Pour que demain Grenoble soit une ville où chacun trouve sa place, nous devons travailler dès aujourd'hui à faire passer la participation citoyenne d'une logique de contrepouvoir et de défiance à une logique de répartition des pouvoirs entre la ville et les habitants. Cela prendra du temps et nous y arriverons! ».



# Emmanuel Carroz, Adjoint à l'Egalité des droits et la vie associative :

« A présent que Grenoble est présidente du Conseil Français de la Citoyenneté de Résidence, nous nous engageons au niveau local, avec le Conseil Consultatif des Résidents Etrangers de Grenoble, mais également au niveau national, pour étendre la démocratie au-delà des limites actuelles de la citoyenneté en incluant les résidents étrangers. ».



### Antoine Back, Conseiller municipal délégué au secteur 2 :

« Au départ les réunions publiques avaient systématiquement lieu dans un climat de défiance. Les habitants avaient pris l'habitude de crier pour commencer à se faire entendre. Petit à petit, les relations s'apaisent entre les habitants et les élus. Nous avons besoin de nouveaux outils pour retisser la confiance ».



#### Catherine Rakose, Adjointe au secteur 6 :

« A la Villeneuve, les habitants avaient le sentiment de n'être jamais écoutés, et de voir leurs propos caricaturés quand ils s'expriment. Aujourd'hui, nous devons passer de la défiance à la confiance. Il y a du travail! »



#### Laetitia Lemoine, Adjointe au secteur 3 :

« Les habitants ne demandent pas aux élus de répondre à tous leur problèmes, mais au moins d'être écoutés et respectés. Avec l'acte 1 des assises citoyennes, c'est une opportunité pour donner du pouvoir d'agir aux habitants ».

#### **CALENDRIER**

- → Mardi 23 septembre 2014 : Conférence de presse REINVENTER LA DEMOCRATIE LOCALE A GRENOBLE, présentation de la démarche et appel aux contributions citoyennes
- → Samedi 27 septembre 2014 : Lancement à l'Hôtel de Ville de la réflexion sur les futurs conseils citoyens indépendants : formation et constitution de groupes de citoyens grenoblois volontaires
- → Au cours du mois d'octobre 2014 : Poursuite du travail des groupes de réflexions dans les 6 secteurs de la ville
- → Fin octobre 2014 : Point presse de bilan du travail préparatoire et présentation de l'organisation des Assises Citoyennes

- → 7 et 8 novembre 2014 : Premières Assises citoyennes du mandat
- → Décembre/Janvier 2015 : Elaboration puis vote, au conseil municipal de janvier, de la délibération sur la création des Conseils citoyens
- → Avril/juin 2015 : Mise en place expérimentale des Conseils citoyens
- → **Début 2016**: Acte II des Assises citoyennes et évaluation des conseils citoyens au bout d'un an d'expérimentation



#### REINVENTER LA PARTICIPATION CITOYENNE

#### 1. Une vie publique en voie d'effritement

Depuis des décennies notre société assiste au décalage grandissant entre, d'un côté, sa réalité sociale quotidienne vécue par la population et, d'un autre côté, les grands principes et valeurs qui la portent.

#### Une partie de la population éjectée des prises de décisions

Alors que la Constitution prévoit (article 2) que le principe de la République est le « gouvernement du peuple, par le peule et pour le peuple », une part toujours plus grande de la population, fragilisée par des maux sociaux non résolus, se trouve éjectée des cercles de la décision. Cette frange de la population se trouve ainsi reléguée aux périphéries de la vie publique.

En parallèle, de plus en plus de citoyens se détournent de la vie publique et de la participation électorale.

#### Grenoble et la participation citoyenne

Vie associative, culturelle, économique, universitaire ou sportive : la vitalité de Grenoble doit beaucoup à la participation citoyenne.

Dans notre ville, la démocratie locale, dispositif par lequel les habitants sont associés à la prise de décision publique, a longtemps fait l'objet de relations conflictuelles, opposant régulièrement et de façon brutale la municipalité aux revendications des habitants.

#### 2. Réinventer la participation citoyenne

La Ville de Grenoble souhaite rompre avec la défiance héritée du passé et engager une pratique de co-construction des outils de participation citoyenne. Pour cela, elle doit bâtir une politique de perception citoyenne qui avance sur deux niveaux :



#### Co-construire l'intérêt général avec les habitants

Trop longtemps, les habitants ont été exclus des lieux de définition de l'intérêt général, plaçant ainsi la mairie en situation de monopole.

La Ville souhaite à présent expérimenter les instances et les outils

qui permettront aux habitants d'influer sur les politiques municipales : droit à l'interpellation citoyenne, votation, audit citoyens, Conseil Citoyens Indépendants, etc.

La participation citoyenne sera étendue à l'ensemble des politiques municipales qui concernent le cadre de vie des habitants : éducation, urbanisme, culture, etc.

#### Engager une politique d'activation citoyenne au long terme.

Parce qu'il ne suffit pas d'avoir le bon outil institutionnel pour résoudre la crise politique dont souffre notre commune, la Ville souhaite également engager sur le long terme une politique d'activation citoyenne.

L'objectif est d'amener progressivement les populations les plus éloignées de la vie publique à se réconcilier, puis à se mêler de la décision publique.

Cette politique d'activation pourra être menée en lien avec la société civile, notamment par le biais d'associations compétentes sur le sujet (par exemple l'association Aequitaz).



#### DES OUTILS POUR CO-CONSTRUIRE L'INTERET GENERAL AVEC LES HABITANTS

Pour co-construire les outils de la participation citoyenne, la Ville de Grenoble va expérimenter différents outils. A chaque fois, il s'agit d'œuvrer à la participation de tous les Grenoblois à partir de 16 ans (citoyens, résidents étrangers, etc.) et avec la société civile organisée (syndicats, associations, etc.).



1. <u>Donner aux grenoblois la possibilité d'interpeller et d'éclairer la</u> décision politique par un droit d'interpellation citoyenne

Afin de mettre les élus dans une posture constante d'écoute et de

dialogue, dès 2 500 signatures, les Grenoblois pourront demander au conseil municipal de s'exprimer sur une question importante pour eux.

Dès lors qu'une pétition recueillera plus de 8 000 signatures, la Ville de Grenoble pourra organiser une votation citoyenne afin que les Grenoblois s'expriment directement.

- 2. Améliorer l'efficacité, la pertinence, la mise en œuvre mais aussi la légitimité des politiques publiques municipales (politique culturelle, communication, urbanisme, déplacements, etc.)
- co-construire les politiques municipales en associant les citoyens volontaires et concernés à chaque étape d'avancement des projets.
- Développer la capacité des Grenoblois à débattre de manière informés, via un meilleur partage de l'information. Cela passe par des formations citoyennes (sur le budget comme cela a déjà été le cas au début de l'été mais aussi sur le fonctionnement de la collectivité, les règles d'urbanisme, etc.).

Ce nouveau contrat entre la ville et les habitants aboutira une relation apaisée avec les services municipaux.

**3.** <u>Favoriser l'initiative citoyenne</u>: mise en place d'un budget participatif sur l'ensemble de la ville (dont les modalités seront fixées après échange avec les habitants), soutien durable à la vie associative, pilier de la vitalité grenobloise et poursuite de l'enveloppe de financement de projets.

# DES « CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS » POUR FORMER A L'INTERET GENERAL ET CO-CONSTRUIRE LA VILLE

A mi-chemin entre un nouvel outil institutionnel et une politique d'activation citoyenne, le « conseil citoyen indépendant » sera expérimenté afin de permettre de retisser la confiance entre la mairie et les habitants.

L'objet du premier acte des Assises citoyennes (7 et 8 novembre) est de co-construire avec les Grenoblois volontaires, sur la base du cadre posé par la mairie, les modalités de fonctionnement de ce nouvel outil.

#### 1. Le conseil citoyen : ce que dit la loi

La loi Vaillant de 2002 impose aux communes de plus de 80 000 habitants de créer des conseils de quartier (anciens conseils consultatifs de secteur).

Depuis février 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit la « mise en place de conseil citoyen dans chacun des territoires retenus de la géographie prioritaire ». A Grenoble, ce sont quatre territoires concernés : Alma-Très Cloître, Villeneuve-Village Olympique, Mistral et Teisseire.

L'objectif de cette démarche est d'associer les habitants de ces zones prioritaires et de les associer aux comités de pilotage des contrats de ville (participer à leur construction, évaluation, peser sur l'orientation des financements, etc.).

La Ville de Grenoble souhaite aller plus loin que les dispositifs prévus par la loi.



#### 2. Aller plus loin que la loi : co-construire les nouveaux outils

La ville souhaite **co-construire** le Grenoble de demain avec les habitants. Avant cela, elle devra commencer par co-construire les outils qui serviront à l'émergence de cette vie publique apaisée.

Ainsi, cette co-construction engagée par les élus et les services municipaux s'ouvrira le samedi 27 septembre, à l'Hôtel de Ville, et est ouverte à tous les citoyens volontaires pour définir les modalités de fonctionnement des futurs « conseils citoyens indépendants ».

#### PRESENTATION DE LA DEMARCHE

#### Un travail collaboratif avec plusieurs portes d'entrées :

Pour les Grenoblois volontaires qui souhaitent apporter leur contribution à la définition des futurs conseils citoyens, trois moyens de participer sont proposés :



- S'investir comme citoyens volontaires dans un des groupes de réflexion proposés par la Ville et animés par un tiers, l'association AEQUITAZ.

La première séance se tiendra le samedi 27 septembre 2014 de 10h à 13h30 à l'Hôtel de Ville et se poursuivra jusqu'au 25 octobre par

un cycle de rencontres dans les secteurs. Ces groupes de travail éphémères, composés d'élus de secteur, de l'adjoint à l'égalité des droits et de citoyens volontaires sont ouverts à tous. Une garde d'enfants est proposée sur inscription.

Inscription par mail <u>democratie-locale@grenoble.fr</u> ou par téléphone au 04 76 76 38 83.

- Apporter sa contribution en amont des assises en tant que forces vives de la démocratie locale. Ces contributions devront être transmises à la Ville par mail (democratie-locale@grenoble.fr) ou par courrier avant fin octobre afin de pouvoir être prises en comptes dans la préparation des assises.
- Venir participer à l'Acte I des assises citoyennes, les 7 et 8 novembre 2014.

Dès fin septembre, les Grenoblois pourront via le site de la ville :

- Suivre le travail des groupes de réflexions
- Se former par la mise en ligne de contenus (vidéo, audio, écrit...)
- **Contribuer** en envoyant les résultats de leurs réflexions sur le mail dédié <u>democratie-locale@grenoble.fr</u>
- S'inscrire aux Assises citoyennes